

MAHIEU (*Adolphe - Alfred*), Inspecteur d'Etat (J e m a p p e s, 10.3.1853-Bruzelles, 3.5.1929). Fils de Jean-Baptiste et de Pauline Verteneuil.

Adolphe Mahieu fut incorporé comme milicien de la levée 1873 au régiment du génie. Il gravit rapidement les grades subalternes et était garde du génie de 1^{re} classe, très bien noté par l'autorité militaire, lorsque, le 6 juillet 1894, il s'embarquait à Anvers en qualité de capitaine de la Force publique. Mahieu s'était distingué dans la construction d'une caserne à Namur, où il fit valoir ses aptitudes spéciales.

Il accomplit cinq séjours au Congo au service de l'Etat Indépendant et reentra définitivement en Belgique en 1908 pour y continuer sa carrière dans l'Administration métropolitaine des Colonies au service des Travaux publics, dont il fut nommé directeur le 1^{er} janvier 1910.

Au cours de son premier terme, Mahieu fut attaché au fort de Shinkakasa, à l'embouchure du fleuve, et il contribua à la construction de cet ouvrage militaire, exécuté à l'aide de la main-d'œuvre indigène. Puis il commanda une batterie du fort. Il fit des constatations intéressantes sur la façon dont se comporte le ciment dans les pays chauds et il sut prendre un intelligent parti des ressources mises à sa disposition.

Aussi, fut-il nommé capitaine-commandant de 2^e classe par décret du 1^{er} novembre 1896. Il s'était montré digne de la bienveillance spéciale du Gouvernement et s'était signalé dans l'accomplissement de travaux de triangulation de Boma.

En 1895, Mahieu était chargé de vérifier la carte du Congo entre Fetish-Rock et l'île des Princes. En 1896, il était envoyé en mission dans le Mayumbe, à la suite d'un incident de frontière, pour déterminer le méridien servant de limite entre l'enclave de Cabinda et l'Etat Indépendant du Congo.

H. Droogmans, dans la Bibliographie qui précède ses « Notices sur le Bas-Congo » (1901), cite un rapport du capitaine-commandant Mahieu sur un « Voyage dans la région des rivières Lukula, Lemba et Lukungu (affluent de la Lumba) ». Il n'est donné aucune autre indication. Toutefois, Mahieu a décrit « Le Mayumbe » dans une monographie du *Bull. de la Société d'Etudes Coloniales*, repris dans *Le Mouvement géographique* de 1920, n° 1, pp. 1-7.

Revenu en Belgique le 28 juillet 1897, il reçut le 1^{er} août l'Etoile de Service et partit la deuxième fois vers l'Afrique le 6 mars 1898, investi de l'importante mission de prolonger jusqu'à l'Equateur la ligne télégraphique reliant Matadi à Léopoldville et qui, dans l'idée des promoteurs, devrait être poursuivie jusqu'au Tanganika, ce qui, toutefois, ne fut pas réalisé, par suite de l'établissement de la T.S.F. La ligne de 700 kilomètres fut installée en un an et demi, d'avril 1898 à décembre 1899.

Mahieu a fait le récit des difficultés qu'il avait dû vaincre, lui et ses collaborateurs, pour frayer un chemin à travers forêts, brousse et marécages, afin de permettre le passage des travailleurs et du matériel. Son étude, intitulée « Le Télégraphe et le Téléphone dans l'Etat Indépendant du Congo », fut éditée en 1900 (in-8°, 64 p., ill. Brux., impr. V^o Monnom).

Dans le grand ouvrage in-4° de Jenssen-Tusch, « Shandinaver I Congo », édité à Copenhague en 1905, il est question de Mahieu au chap. XIX (p. 315), consacré à Boma et ses environs, au Mayumbe et au Kwilu-Niadi. La photographie du groupe de colons reproduite dans ce volume date d'avril 1898 et a été prise au fort de Shinkakasa.

Pendant son deuxième séjour au Congo, A. Mahieu fut promu Adjoint principal du Génie de 2^e classe, par arrêté royal du

28 juin 1899. Il fut nommé chevalier de l'Ordre du Lion le 1^{er} avril et chevalier de l'Ordre de Léopold le 5 novembre de la même année.

Au cours de son troisième et de son quatrième terme, Mahieu donna toute sa mesure en assumant la direction du district du Stanley-Pool, qu'il reprit des mains de l'Inspecteur d'Etat Costermans. Promu au grade de Commissaire Général, le 9 janvier 1901, il s'embarquait le 16 du même mois et revint en Europe le 11 mars 1903; il rejoignait le Congo une quatrième fois le 7 janvier 1904, avec le grade d'Inspecteur d'Etat, pour continuer ses anciennes fonctions au Stanley-Pool. Il avait été nommé chevalier de l'Etoile Africaine le 6 juin 1903.

De 1901 à 1905, il entreprenait, sur l'ordre du Gouvernement, de grands travaux à Léopoldville, afin de mettre la ville à même de remplir le rôle que lui crée sa situation au terminus de la voie ferrée et au départ de la voie fluviale qui dessert tout le Haut-Congo.

Mahieu établit une large avenue bordée de cocotiers reliant le port au plateau qui domine la ville; il fit remblayer des marais sur une superficie de six hectares, et contribua ainsi à l'assainissement de la région. Il fit construire de nombreux établissements administratifs. Puis il s'occupa du développement et de l'amélioration des installations du port ainsi que de la mise en état et de la direction de la Marine du Haut-Congo. Ces travaux font honneur à la science technique de leur exécuteur, qui nous a laissé une monographie sur « Léopoldville, son origine, ses développements », parue dans *La Revue Congolaise*, 2^e année, 1911-1912, pp. 125-140, 218-251 et 382-387. On peut dire que sous la ferme et intelligente impulsion de Mahieu, la station de Léo fut en progrès constants.

Le 17 juin 1905, après avoir confié les affaires du district du Stanley-Pool au directeur général Deuster, Mahieu entreprit une tournée d'inspection dans le Haut-Congo.

Revenu en Belgique le 21 janvier 1906, il repartit pour la cinquième fois le 24 janvier 1907, chargé, en application du décret du 3 juin 1906, de veiller à l'exécution des dispositions légales concernant le bien-être des indigènes dans les districts du Stanley-Pool, du Lualaba-Kasai et du Lac Léopold II (*B. O.*, 1906, p. 267).

Il est promu Adjoint principal du Génie de 1^{re} classe par arrêté royal du 26 septembre 1907 et nommé, en juillet 1908, chevalier de l'Ordre de la Couronne. Par arrêté du Secrétaire d'Etat du 15 septembre 1908, l'Etoile de Service avec 5 raies lui est décernée. Il avait, en outre, été honoré par l'octroi de la Croix civique de 1^{re} classe, par

arrêté royal du 1^{er} août 1908. Ce même mois, à son dernier retour du Congo, il était attaché à l'Administration centrale à Bruxelles, puis nommé officier de l'Ordre de Léopold le 26 juin 1910 et décoré de l'Etoile de Service en or, par arrêté royal du 10 juin 1911.

En 1913, Mahieu inaugura le Musée Commercial et Colonial de Namur et prononça le discours d'ouverture reproduit dans le « Bulletin de la Société d'Etude d'Intérêts Coloniaux de Namur », numéro de janvier-février 1913. Il avait acquis des droits à la reconnaissance nationale et c'est ce qui explique sa présence dans un groupe composé du baron Jacques de Dixmude, E. De Keyser et lui-même, qui obtint par convention du 22 septembre 1927, approuvée par un décret du 1^{er} mai 1928, une concession de recherches minières qui aboutit, en 1934, à la constitution de la « Société Minière du Congo Septentrional » (*B.O.*, 1928, n° II, p. 3.340).

Atteint par la limite d'âge, il est admis à la retraite et autorisé à porter le titre

honorifique de ses fonctions de Directeur au Ministère des Colonies, le 23 mai 1921. Il est promu commandeur de l'Ordre de la Couronne par arrêté royal du 23 mars 1921. Il avait été mis en disponibilité, par suppression d'emploi, en juillet 1914, par suite d'une réorganisation des cadres du Ministère des Colonies.

En août 1914, il assumait les fonctions de Secrétaire général de l'Union Coloniale Belge et s'occupa du recrutement et de l'organisation administrative du corps des volontaires congolais du colonel Chaltin. La médaille du roi Albert avec ruban strié d'une rayure lui est attribuée le 3 septembre 1919.

Mahieu, doyen d'âge des fonctionnaires du Ministère des Colonies, eut l'honneur de remettre à N. Arnold, Secrétaire Général de ce Ministère, la médaille que le personnel fit exécuter par De Vreese en témoignage de reconnaissance pour les éminents services rendus pendant les années de l'occupation 1914-1918. L'allocation que Mahieu prononça à cette occasion est reproduite dans le tome I de la « Revue Belge des Livres, Documents et Archives de la Guerre 1914-1918 », p. 296.

Après cette guerre et pendant ses années de retraite, il déploya une grande activité dans les cercles coloniaux, les œuvres d'entraide et dans la direction de certaines sociétés contrôlées par la Banque des Colonies, ayant leur siège d'exploitation au Mayumbe. Il fut président d'une société de colonisation, la Compagnie de la Lubilash, en 1929, et administrateur de l'Union Nationale des Transports Fluviaux (Unatra), depuis la constitution de l'organisme en 1925 jusqu'au 3 mai 1929, date de son décès.

Mahieu, de 1919 à 1923, eut la plus large part dans la régénérescence du Cercle Royal Africain, dont il fut plusieurs fois conseiller depuis 1911, bibliothécaire de 1923 à 1925, et vice-président en 1926 et en 1927.

Mahieu était un homme très serviable et bienveillant, dont l'érudition était aussi variée qu'étendue. On en jugera par la courte description de ses principaux écrits, qui débute, entre autres, par une étude sur la « Villa Romaine de Neufchâteau à Jemelle », extraite du tome XXI des *Annales de la Société Archéologique de Namur* (Wesmael-Charlier, 1898, in-8°, 72 pages plus des croquis). En 1900 et en 1901, il présente à la même société scientifique des travaux sur les « Forteresses antiques de la province de Namur » et sur la « Villa Belgo-Romaine du Gau » (Namur, Wesmael-Charlier, in-8°, 16 p., plus croquis pp. 17-24). En 1919, il est vice-président de la Société Archéologique de Namur et publie une nouvelle étude au sujet d'un établissement colonial de l'époque romaine, intitulée « La Villa Belgo-Romaine de Bouselonne à Mettet » (Namur, Wesmael-Charlier, 1919 in-8°, 162 p., carte). Par ses fouilles, il était classé dans le monde savant.

Esprit curieux, il s'intéressa aux questions ethnographiques et spécialement aux instruments d'échange, valeurs monétaires et méreaux en usage en Afrique centrale. En 1924 paraissait la 2^e édition de son exposé de la « Numismatique du Congo » (Brux., 150 p. ill.). Cette étude fut précédée et suivie de plusieurs notices traitant du même objet, publiées dans la revue *Congo* de 1923, 1924, 1926 et dans la *Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie*, de 1924 à 1927.

La « Politique et les Mœurs des Indigènes du Congo belge » sont esquissées dans l'*Expansion Belge* de Bruxelles, 1928, pp. 15-20, et « La Situation de l'Esclave au Congo belge sous l'Etat Indépendant du Congo » fait l'objet d'un exposé dans *Le Conseiller Congolais* de février 1929, p. 32-34.

A ces deux articles, qui dénotent une réelle connaissance des aspects sociaux de

la vie des Noirs, s'ajoute la part prépondérante qu'il prit aux travaux de l'Association pour le Perfectionnement du Matériel colonial; celle-ci organisa en 1910 un Congrès au cours duquel il fit des communications sur les constructions métalliques au

Katanga, sur les voies de communication au Congo et sur l'exploitation des forêts.

Le bulletin de l'Association précitée, *Le Matériel Colonial*, contient une série d'articles de Mahieu se rapportant aux transports, à la maison tropicale, aux travaux publics et à l'économie, notamment aux oléagineux, à la saboterie au Congo, à la culture du tabac, à l'exploitation du cuivre par les indigènes du Katanga, aux peuplements forestiers, etc.

On en trouvera le relevé dans la liste des rapports et études publiés dans le « Bulletin de l'Association pour le Perfectionnement du Matériel colonial », de juillet 1935.

« La question des forêts en Belgique et au Congo » a fait l'objet d'une communication aux séances du Groupe d'Etudes Coloniales de l'Institut Solvay, qui est reproduite dans le *Mouvement géographique* de 1919, n° 14, pp. 157-160. Mahieu préconisait la création d'un organisme spécial pour l'exploitation des forêts congolaises, spécialement du Mayumbe.

Il a fait preuve d'un idéalisme pratique dont devaient bénéficier les populations indigènes, car ses méthodes s'inspiraient du milieu africain, dont l'équipement technique l'intéressait au plus haut point dans la recherche du meilleur outillage à employer en vue d'alléger, le plus possible, le labeur manuel demandé aux natifs.

15 avril 1947.

T. Heyse.

Mahieu, Adolphe, Alfred, dans le *Bull. de la Société Royale de Géographie d'Anvers*, 1907-1908, pp. 202-205, portrait; *Alfred Mahieu, La Province de Namur*, 20 septembre 1908 (Gens et choses de chez nous); *Un colonial par semaine*, Bruxelles, *Journal du Congo*, 10 août 1912.

Nécrologies : *Mort de M. Mahieu*, Bruxelles, *Congo*, 1929, I, pp. 843-847; *La Tribune congolaise*, Bruxelles, 15 mai 1929; *Notre Colonie*, Bruxelles, mai 1929, pp. 112-113; *L'Entr'Aide Coloniale*, Bruxelles, 31 mai et 30 juin 1929.

Namurcum : *Chronique de la Société Archéologique de Namur*, 6^e année, n° 2, 1929 (*Alfred Mahieu*). L'article est suivi de la liste des publications d'archéologie et de numismatique d'Alfred Mahieu. — *Alfred Mahieu*, dans *L'Action Nationale*, Bruxelles, 11 mai 1929. — *Alfred Mahieu, 1858-1929 (Souvenirs)*, Léopoldville. — *Le Courrier d'Afrique*, 11 mai 1944, p. 5 (R.C.B.).